

Le commerce

Le service de Développement économique–Innovation du Mans Métropole accompagne les mutations économiques et soutient l'innovation.

Page modifiée le lundi 26 février 2024 • Données Le Mans Métropole

Objectifs



© Oca

Le Mans Métropole soutient le **développement commercial**. L'objectif consiste à **renforcer l'attractivité du territoire** par la qualité et la diversité de son offre commerciale en cœur de l'agglomération, en cohérence avec les zones commerciales de périphérie.

Il s'agit aussi de **développer l'offre de proximité** dans les quartiers et les centralités des communes de l'agglomération.

Actions

Pour atteindre ces objectifs, la communauté urbaine met en œuvre un ensemble d'actions.

1. Elle s'est dotée d'une foncière de redynamisation afin de pouvoir acquérir des locaux et ainsi s'attaquer aux friches commerciales.
2. Elle veille au maillage commercial de l'ensemble du territoire en participant aux études pour l'aménagement urbain.
3. Elle est pilote lors d'études sur le développement commercial.
4. Elle recherche de nouvelles enseignes et accompagne les porteurs de projet dans leur installation.
5. Elle est l'interlocutrice privilégiée des commerçants et artisans.

Partenariats

Le Mans métropole travaille avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Chambres consulaires

Touchez ou cliquez sur les noms des chambres pour consulter leur site internet dans une nouvelle fenêtre.

- La [Chambre de commerce et d'industrie](#),
- la [Chambre des métiers et de l'artisanat](#),
- la [Chambre d'agriculture](#).

Associations

Le Mans métropole travaille avec les associations de commerçants.

Participations

La communauté urbaine est partenaire de l'Office du commerce et de l'artisanat (Oca), qui opère sur le centre-ville du Mans. Elle est également engagée et participe aux travaux de l'Observatoire commercial de la région mancelle (Ocrem).

2000

magasins

C'est le nombre de commerces de détail en magasins présents sur le territoire de Le Mans Métropole.

PLUS LOIN

Au Mans, pour une demande de terrasse, veuillez contacter le service Voirie au 02 43 47 43 86. Pour une demande de licence de débit de boissons, vous pouvez joindre le service Sécurité et Prévention de la délinquance, au 02 43 47 38 92.